Juin 2016



Journal des habitants de la ZAC des Pêcheurs N° 23

Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs

Le mot du Président

L'accueil de nouveaux adhérents a amené du sang neuf, de nouvelles idées et a entraîné une diversification qui semble avoir été appréciée. Nous n'oublions pas pour autant ce qui fait le socle de notre association.

L'activité des membres du CA s'y retrouve à travers les différents articles de cette Cabane. Vous pouvez également participer à ce travail, en vous joignant à nous ou en nous faisant remonter les évènements dont vous pourriez être témoins.

Dernière minute Fibre Optique : La réunion d'information évoquée ci-dessous est programmée pour le 23 juin.

Christophe CHOUX

ADSL et Fibre optique :

Votre association continue de se dépenser sans compter pour faire avancer ce dossier très important pour tous. Dans la dernière « Cabane » de janvier, nous vous indiquions que, selon les dires de Monsieur le Maire, la fibre pourrait être commercialisée à Vaires fin du premier semestre 2017 : il ne s'agissait là que d'une possibilité et non d'une affirmation.

Aussi avons-nous décidé d'adresser un courrier au Président de la nouvelle agglomération qui a repris le dossier. Nous lui avons affirmé notre volonté inébranlable de poursuivre l'action. N'étant pas certains qu'il en avait eu connaissance, nous lui avons transmis la pétition et l'ensemble de l'historique en demandant d'intervenir auprès de SFR en charge du déploiement

Une première réponse nous a été faite le 21 avril dernier : les responsables de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne doivent rencontrer SFR vers le 14 juin 2016 pour un point technique au cours duquel ils espèrent obtenir un planning de cartographie et d'installation. Un rendez-vous nous sera alors proposé pour nous donner des informations fiables. Inutile de vous dire que nous en attendons beaucoup et que nous maintiendrons la pression. Nous continuerons à vous informer.

Carnaval 2016:

La ZAC des Pêcheurs s'est bien illustrée cette année en participant au carnaval de la ville.

Notre char, entouré des habitants du quartier faisait bonne figure. Merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation ainsi qu'à ceux qui sont venus déquisés pour l'accompagner.



Sécurité dans la ZAC et abords : entre voisins, soyez vigilant !

Comme chaque année, l'arrivée de l'été et des vacances est malheureusement plus propices aux cambriolages et incivilités de tous ordres dans la ZAC et le parc.

L'action de votre association est constante en ce domaine.

Cependant, la sécurité est l'affaire de chacun d'entre nous.

Nous nous permettons de rappeler quelques points indispensables pour aider les autorités en charge de la sécurité :

- Assurer une vigilance entre voisins
- Signaler tous les faits qui vous sembles anormaux à la police (nationale : 18 ; municipale : 60 20 29 71
- Prévenir la police municipale de vos périodes de vacances.
- Nous faire remonter les informations sur les incivilités afin que nous intervenions auprès des autorités.

Notre environnement, notre cadre de vie sont fragiles : ils nécessitent une vigilance particulière VOTRE SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE POUR TOUTES NOS ACTIONS : SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT, REJOIGNEZ NOUS EN ADHERANT A L'ASSOCIATION (complétez le bulletin ci-dessous et déposez-le dans la boite à lettre d'un des membres du bureau dont l'adresse est indiquée au verso)

d'un des membres du bureau dont l'adresse est indiquée au verso)		

	Association des Habitants de la ZAC des Pêcheurs	

ADHESION 2016 /	2017. Montant : 10 Euros
Chèque à l'ordre de : « L'ASSOCIATION I	DES HABITANTS DE LA ZAC DES PECHEURS »

NOM:	PRENOM:		
ADRESSE:			
TEL:COURRIEL:	@		
☐ Le souhaite, recevoir via la Newsletter de l'association les informations de l'AHZP			

☐ Je préfère recevoir les informations de l'AHZP par COUTTIETS POStaux.

www.ahzp.e-monsite.com

Crue de la Marne de Juin 2016

Les récentes inondations en Ile de France nous ont cruellement rappelé notre proximité avec la Marne. Pas d'inquiétude cette fois ci, bien que son niveau ait atteint 4.29m le 03/06/16 (soit 1,73m audessus de son niveau normal). Dans le même temps, le niveau de la Seine affichait 6,06m. Ces valeurs sont à comparer à celles des crues historiques de 1910 et 1955 respectivement 8,62m (Paris) et 5.65m (Ecluse Vaires).

Nous restons donc vigilants, et surveillons notre capricieuse voisine dès ses premiers écarts de conduite...

Nous rencontrerons prochainement la Municipalité avec pour objectif de créer et de participer à une cellule de vigilance dès l'apparition d'une onde de crue à l'amont de Vaires (surveillance des hauteurs d'eau, niveau de la nappe phréatique, communication en cas d'alerte et moyens à mettre en œuvre).

Inondations chemin du corps de garde: Lors de l'inondation rue Paul Algis prolongée et devant BRICODEPOT, nous avons constaté que les pompes qui maintiennent le niveau de la nappe phréatique avaient été arrêtées: sur notre intervention, elles ont été remises en service. Le problème récurrent du réseau d'eaux pluviales rue Paul Algis prolongée mainte fois signalé au service assainissement de l'Agglomération n'a fait qu'aggraver ce fait et accentuer l'inondation. Une nouvelle fois, nous avons demandé à ce que ce problème soit résolu.

Brèves:

- . Liaisons SUD et nouveau pont sur le Canal : un courrier a été adressé au Président du Conseil départemental et au Président de l'Agglomération Paris-Vallée de la Marne pour connaître l'évolution du dossier dont nous n'avons pas de nouvelles depuis longtemps.
- . PPRI (Plan de Prévention des Risques d'inondation) : un courrier a été adressé au Préfet pour lui demander une accélération de la mise en place.
- . Abords de la ZAC (sécurité abords du pont sur le canal chemin des Carriers et propreté, stationnements illégaux sur la piste le long du canal) : de multiples interventions ont été faites auprès des responsables de communauté d'Agglomération pour remédier à ces problèmes majeurs de sécurité et de propreté dans le secteur.
- . Sécurité rue des jonquilles et rue des Bleuets : des riverains nous ont signalé le manque de visibilité dans les virages de ces rues, entraînant un risque d'accidents : le signalement a été fait à la Mairie pour trouver des solutions.
- . Enclos du bassin et des pompes dans le parc : Le grillage détérioré et la disparition d'une porte métallique ont été signalés au service assainissement en lui indiquant l'urgence à réparer afin d'avoir une clôture fiable empêchant toute entrée dans la zone du bassin et par là même éviter tout accident de personne ou d'enfant y pénétrant par mégarde mais aussi éviter la détérioration du système des pompes qui permettent de nous protéger des inondations.

Bureau 2015/2016.

Président :Christophe CHOUX8, ruVice-président :Pierre TISSEUIL52, uSecrétaire :Chantal FOUBLE7, alSecrétaire adjoint. : Pape NDIAYE27, uTrésorier :Philippe ROUIXMonjaret.

8, rue des Jonquilles. 52, rue des Bleuets. 7, allée G Carpentier. 27, rue des Jonquilles. 22, rue Joseph

Bilan 2015 et propositions d'actions 2016 : pour plus de précisions, consultez notre site internet

N'hésitez pas à poser vos questions, nous signaler tout faits ou situations anormales, nous faire des propositions

Site internet: www.ahzp.e-monsite.com

Contacts: ahzp@free.fr

Carnaval 2016 (suite):



Seule ombre au tableau, bien qu'ayant apprécié l'aide des services techniques et les remerciements verbaux du Maire pour notre participation, nous étions absents dans liste de ceux qui avaient contribué à la réussite de cette édition dans le trait d'union de mai.

(A quoi ça sert que la ZAC se décarcasse...



Rendez-vous sur le site pour d'autres photos...

Base nautique de l'Ile de Vaires:

Nous avons été conviés à la visite de l'impressionnant chantier sur la base nautique.

Les travaux, qui ont débuté en janvier 2016 progressent rapidement, certains bâtiments sont dores et déjà sortis de terre (pour une livraison fin 1er semestre 2017). Ils s'articulent autour de 3 pôles : Pôle 1 Fédération Aviron et Canoë Kayak, Pôle 2 Hébergement, formation. Pôle 3 Loisirs, Activités nautiques. La réalisation de la tour d'arrivée et de sa passerelle sera entreprise courant 2ème semestre 2016.

De gros moyens sont mis en œuvre afin d'obtenir le label « chantier propre » Les terres enlevées sont analysées et stockées selon 4 catégories, de la plus impactée à une catégorie neutre. Après dépollution, elles seront, pour partie, répandues sur le terrain en fin de construction. Les déchets de démolition étant acheminés vers d'autres sites. L'ensemble représente un volume de 204 565 m³. (Compte rendu complet sur notre site www.ahzp.e-monsite.com)

Environnement et cadre de vie:

Aménagement paysager de l'entrée de la ZAC des Pêcheurs Après diagnostic du site, il a été constaté que certains arbustes sont vieillissants et/ou en mauvais état sanitaire.

Le service des espaces verts va progressivement procéder à l'aménagement de certaines zones de manière à requalifier l'espace dans un souci de cohérence paysagère et également apporter un fleurissement saisonnier par l'intermédiaire du mélange de vivaces et de graminées.

Dores et déjà, certaines améliorations ont été apportées aux entrées du Boulevard Maupertuis, de la rue des bleuets coté Est, de la rue des Jonquilles et dans la rue Carpentier.

Cependant, beaucoup reste à faire pour l'entretien du parc, des bosquets de la ZAC, des routes : à cet égard, une visite pour relever les points défaillants a été faite. Un état des lieux a été dressé et sera communiqué à la mairie au cours d'une rencontre que nous demanderons. Nous y ferons des propositions d'amélioration.

N'hésitez pas de nous faire remonter vos signalements et propositions pour que nous les défendions à cette occasion.